



Ne pas compromettre la couverture en soins des patients

Le Parlement examine actuellement l'initiative du Centre pour un frein aux coûts ainsi que le contre-projet indirect (objectifs en matière de coûts). Il s'agit d'objectifs contraignants, c'est-à-dire de plafonds de coûts dans le système de santé. De nos jours, en Suisse, chaque personne bénéficie d'un accès pratiquement sans restriction aux traitements médicaux. Les objectifs en matière de coûts y mettraient un terme. Il en résulterait une détérioration des soins médicaux de base et un risque de soins inappropriés ou insuffisants. La FMH, economiesuisse, curafutura et scienceindustries s'opposent à une telle évolution.

Les associations FMH, economiesuisse, curafutura et scienceindustries ont informé mardi des parlementaires et des personnes intéressées de leur position sur les objectifs en matière de coûts et ont échangé sur ce sujet important.

Le Département fédéral de l'intérieur souhaite freiner l'évolution des coûts dans le système de santé au moyen de différentes mesures. Dans ce contexte, il est essentiel de peser avec prudence les mesures de régulation. La prise en charge médicale de tous les patients en Suisse ne doit pas être mise en péril par des expérimentations.

Les objectifs en matière de coûts mettent en péril la couverture en soins des patients

Les objectifs en matière de coûts consistent à définir à l'avance ce qu'est une « croissance justifiée » pour le système de santé. La mise en place, le contrôle et la

gestion de ces objectifs en matière de coûts entraîneraient une augmentation considérable de la charge administrative. Celle-ci générerait des coûts élevés sans plus-value pour les patientes et patients.

En cas de dépassement des objectifs en matière de coûts, des mesures correctives seraient prises. Les objectifs fixés sont toutefois purement quantitatifs et concernent donc toutes les prestations et tous les fournisseurs de prestations d'un bloc de coûts. Les mesures correctives entraîneraient ainsi une restriction des soins médicaux financés solidairement pour tous et qui ont fait leurs preuves.

L'innovation serait entravée et une médecine à deux vitesses verrait le jour.

Des limitations au niveau des coûts restreindraient en outre l'accès au progrès médical et empêcheraient l'innovation. La prise en charge des patients se détériorerait, que ce soit avec des objectifs en matière de coûts, des plafonds de coûts ou des budgets globaux. Une médecine à deux vitesses serait créée.

Concrètement, une partie des patients pourrait continuer à financer les soins médicaux de base sans restriction par le biais d'assurances complémentaires privées. Ceux qui n'en ont pas les moyens devraient renoncer au traitement optimal d'un point de vue médical ou attendre plus longtemps.

Le droit des assurés doit être pris en compte

Outre les coûts financiers directs des traitements médicaux, les maladies entraînent également des coûts et des charges pour la société, comme une augmentation de la mortalité et de la morbidité et la perte de temps de travail chez les patients et leurs proches. Bon nombre de ces coûts non pris en compte sont directement supportés par les patients, mais certains sont également supportés par l'économie dans son ensemble. Si les coûts médicaux directs sont plafonnés, cela entraînerait des coûts plus élevés dans ces autres domaines.

Il existe de bonnes mesures pour freiner la hausse des coûts, qui font l'objet d'un large consensus et ne limitent pas la prise en charge des patients. Citons par exemple le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Il est également important de renforcer la médecine ambulatoire en cabinet, qui est plus économique, de même que les soins intégrés. Un tarif médical ambulatoire équilibré et moderne constitue un pilier essentiel à cet égard. Avec le TARDOC, une proposition est sur la table depuis longtemps. Il est également nécessaire d'intégrer plus rapidement les thérapies innovantes sur les listes de remboursement. Les nouveaux modèles de prix doivent permettre de les mettre plus rapidement à la disposition des patients.

Renseignements :

Charlotte Schweizer, responsable division communication FMH, 031 359 11 50,
kommunikation@fmh.ch

Fridolin Marty, responsable politique de santé économiquesuisse, 079 257 47 86,
fridolin.marty@economicsuisse.ch

Adrien Kay, responsable communication curafutura, 079 154 63 00,
adrien.kay@curafutura.ch

Pia Guggenbühl, responsable Public Affairs & Communication, scienceindustries,
079 566 60 10, e-mail : pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle compte plus de 42 000 membres et comprend près de 90 organisations de médecins. La FMH s'engage pour que tous les patients aient accès à des soins médicaux de haute qualité à des prix abordables.

economiesuisse défend en tant qu'organisation faîtière les intérêts de l'économie suisse orientée vers la compétitivité, l'international et le sens des responsabilités. En tant que lien entre la politique, l'économie et la société, elle s'engage pour des conditions-cadres optimales pour les entreprises suisses.

curafutura est l'association des assureurs-maladie innovants: CSS, Helsana, Sanitas et KPT. curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

scienceindustries est l'association économique suisse Chimie Pharma Life Sciences. Plus de 250 entreprises actives en Suisse dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie, des sciences de la vie et d'autres industries basées sur la science en sont membres. scienceindustries s'engage durablement en faveur de conditions-cadres propices à l'innovation.